

Arrêté N° 2024-227

**portant fin des fonctions de Mme Isabel PRADAT PAZ
en qualité de chargée de mission « collaborative online international learning - COIL»**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;
Vu l'arrêté 2023-267 en date du 27 septembre 2023 portant nomination de Mme Isabel PRADAT-PAZ en qualité de chargée de mission « COIL » à compter du 1^{er} septembre 2023 et jusqu'au 31 août 2024 ;
Considérant la démission de Mme Isabel PRADAT-PAZ à compter du 1^{er} juin 2024,

Arrête :

Article 1 : A la demande de Mme Isabel PRADAT PAZ, il est mis fin à ses fonctions de chargée de mission « COIL », à compter du 1^{er} juin 2024.

Article 2 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 1^{er} juin 2024

Nathalie DOMPNIER